

Brève communication

Observations de *Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840) et de *Cordulegaster boltonii* (Donovan, 1807) à Fontenay-le-Fleury (Département des Yvelines)

Par Florent HUON* et Edouard DIEU

* 50, avenue de Villepreux, F-78340 Les-Clayes-Sous-Bois ; <florent.huon@gmail.com>

Reçu le 15 novembre 2011 / Revu et accepté le 27 novembre 2011

C'est dans le cadre de l'inventaire Cilif-IdF (PnAO Opie/Sfo et CG-IdF) que nous avons prospecté en 2010 et 2011 un secteur situé sur la commune de Fontenay-le-Fleury. A l'ouest de l'agglomération coulent plusieurs rus en contrebas de la partie nord du plateau de Trappes. Ceux-ci se trouvent encore pour la plupart dans un contexte agricole et sont donc généralement bien ensoleillés et peu perturbés.

Deux rus ont fait l'objet de notre attention. Le premier, dénommé ruisseau de l'Oisemont, est situé à l'ouest du quartier des Sables en zone agricole et rejoint le ru de Gally au nord. Le second, le ru du Fossé Paté, est situé au sud du quartier de la Démènerie, dans un secteur nettement plus urbain, en zone pavillonnaire à 200 mètres d'un hypermarché.

Dans ces deux milieux, nous avons eu la surprise d'observer *Coenagrion mercuriale* (Charpentier, 1840) le 30 juin 2010 et lors des relevés ultérieurs. L'espèce y présentait des effectifs de quelques individus à une centaine selon les secteurs et les dates des relevés. Des comportements de reproduction ont été constatés (tandems et accouplements). *Coenagrion mercuriale* figure à l'annexe 2 de la directive Habitats 92/43/CEE et est protégé en Europe. Il est classé quasi menacé (NT) sur la Liste Rouge européenne publiée par l'IUCN en 2010.

Sur le ruisseau de l'Oisemont, nous avons également observé quelques individus de *Cordulegaster boltonii* (Donovan, 1807), espèce protégée en Ile-de-France.

Quelques individus d'*Ischnura elegans* (Vander Linden, 1820) et de *Coenagrion puella* (Linnaeus, 1758) sont également présents sur le ruisseau de l'Oisemont. Il est vraisemblable que d'autres Odonates y soient aussi présents.

Ces deux sites sont situés dans la plaine de Versailles, qui jouit, pour sa partie située dans le prolongement du Parc du château de Versailles, d'un statut particulier limitant en particulier l'urbanisation. Il s'agit pour ce secteur d'un site classé depuis 2000, au titre de la loi du 2 mai 1930. Malheureusement, Fontenay-le-Fleury n'est concerné par ce statut que sur sa partie est.

Malgré tout, si pour le ru du Fossé Paté, il sera sans doute difficile d'améliorer son état actuel, il en est tout autrement du ruisseau de l'Oisemont qui se trouve encore pour le moment en secteur agricole, bien ouvert et bordé d'hélophytes (*Carex*, etc.). Il est

encore possible de maintenir et d'améliorer son état de conservation pour assurer ainsi la pérennité de ces deux espèces patrimoniales.

Nous remercions Jean-Louis Dommanget et Maxime Ferrand (Sfo) pour avoir validé nos données et pour avoir réalisé quelques observations et effectué des analyses d'eau dans le cadre de cette découverte, ainsi que Gérard Grolleau pour les informations relatives à la plaine de Versailles.
